

Phase 1 :  
Préparation  
de la démarche

Phase 2 :  
Vision

Phase 3 :  
Diagnostic ciblé

Phase 4 :  
Orientations  
stratégiques

Phase 5 :  
Plan d'actions,  
modalités d'engagement  
et de suivi

## Nouvelles économies opportunités & leviers d'actions pour le bien-être en Bretagne



### Phase 3 : Diagnostic ciblé



#### Objectif de la phase 3

Cette phase a pour objectif d'évaluer comment se situe le territoire au regard de ce qui a été exprimé comme fondamental pour un développement économique favorable aux territoires et au bien-être de la population. Elle est réalisée par l'équipe projet, avec toutefois si possible l'appui de personnes-ressources (identifiées lors de la phase 1.3).

Le diagnostic est dit **ciblé** car, loin de couvrir un très grand nombre de sujets, il se concentre sur les seules questions-clés retenues par l'instance de co-décision : en y répondant, il vise ainsi à éclairer la situation du territoire au regard des préoccupations majeures formalisées à l'issue de la phase précédente.

Cette phase se déroule en trois étapes :

- 3.1 Mobilisation des données internes à la collectivité
- 3.2 Mobilisation des ressources externes à la collectivité
- 3.3 Synthèse et formalisation d'un document aisément appropriable par le plus grand nombre





## Étape 3.1 – Mobilisation des données internes à la collectivité

**Afin de recueillir les premiers éléments de réponses aux questions-clés, l'équipe projet doit commencer par mobiliser les données dont elle dispose déjà.** Elle peut notamment s'appuyer sur :

- des diagnostics déjà réalisés dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme ou de planification (SCoT, PLUi,...), de l'agenda 21, d'un projet de la collectivité...
- des études disponibles sur le tissu économique local, les commerces, l'agriculture, les filières économiques (CCI, Chambre d'agriculture...)
- des données disponibles sur internet (INSEE, site des transports publics, sites des entreprises du territoire...)
- ...

## Étape 3.2 – Mobilisation des ressources externes à la collectivité

**Ce premier travail réalisé par l'équipe projet grâce aux données facilement accessibles devra par exemple être complété en :**

- mobilisant les personnes-ressources identifiées dans la phase 1,
- réalisant des entretiens avec des acteurs spécifiques identifiés en fonction des questions-clés,
- constituant des groupes de travail thématiques si des sujets nécessitent des approfondissements,
- organisant des visites d'entreprises, d'exploitations agricoles, ou des rencontres avec des porteurs de projets économiques, des usagers et consommateurs...
- ...





## Étape 3.3 – Formalisation d'un document de synthèse

L'ensemble de la matière recueillie doit être utilisée pour répondre au mieux aux questions-clés, ces dernières structurant le document de synthèse.

Le diagnostic ciblé apporte donc des réponses à chacune des questions-clés et permet ainsi de positionner le territoire au regard des principales conditions jugées indispensables (préoccupations majeures) pour une économie favorable au territoire et au bien-être de la population.



### Points de vigilance :

- Il est important que le document final soit court, compréhensible et illustré (n'oublions pas que c'est un document à l'adresse de tous, et pas simplement des techniciens avertis).
- Le principe de diagnostic ciblé peut au départ déstabiliser car en faisant volontairement le choix d'ignorer certains thèmes, il peut donner l'impression d'être incomplet. Mais au contraire, il éclaire les seuls points jugés cruciaux par les acteurs du territoire pour l'économie locale.
- Malgré le caractère ciblé des investigations à conduire, cette phase est potentiellement chronophage, selon les modalités retenues ainsi que les ressources (diagnostics, études, documents, données...) dont dispose la collectivité au préalable. Son approche ciblée fait néanmoins gagner beaucoup de temps par rapport à un diagnostic classique mené dans le cadre de l'élaboration d'un projet de territoire durable.

## Bilan de la phase 3 : étapes et éléments à produire

En pointant, parmi les préoccupations majeures, celles sur lesquelles le territoire présente des fragilités ou au contraire, celles sur lesquelles il dispose d'acquis précieux, le diagnostic est une étape déterminante pour progresser ensuite vers la stratégie (phase 4).

